

## **L'OPPBT et l'Assurance Maladie – Risques professionnels partenaires de WorldSkills France pour sensibiliser les jeunes aux risques professionnels**

L'OPPBT et l'Assurance Maladie – Risques professionnels ont signé une convention de partenariat avec WorldSkills France afin de sensibiliser les différents publics de WorldSkills France aux risques professionnels. Dans le cadre de ce partenariat, l'OPPBT et l'Assurance Maladie – Risques professionnels apporteront leur expertise en matière de santé et sécurité au travail à travers différentes actions, en amont et pendant la prochaine compétition nationale des métiers, dont la finale se tiendra à Marseille du 16 au 18 octobre 2025. L'une des actions phares mises en place lors de cette édition de la compétition organisée par WorldSkills France est la remise d'un prix spécial Santé et Sécurité au travail pour 12 métiers en compétition, contre seulement 2 lors de la précédente édition afin de lier prévention et gestes métiers.

### **Un prix spécial Santé et Sécurité au travail**

Un prix spécial Santé et Sécurité au travail sera décerné aux compétiteurs ayant le mieux pris en compte la prévention des risques professionnels lors de la compétition, dans les huit métiers suivants pour l'OPPBT : Aménagement urbain et réseaux de canalisation ; Maçonnerie ; Construction béton armé ; Miroiterie ; Marbrerie Design ; Installation électrique ; Carrelage ; Plomberie chauffage et dans les quatre métiers suivants pour l'Assurance Maladie – Risques professionnels : Boulangerie ; Chaudronnerie ; Métiers de la propreté et Réparation automobile.

Le jury du prix sera composé de collaborateurs de l'OPPBT pour les métiers de la construction, et de collaborateurs de l'Assurance Maladie – Risques professionnels pour les autres métiers.

Au total, 13 prix seront décernés, dont 1 prix général et 12 autres pour chaque métier. Les vainqueurs se verront remettre une carte cadeau d'un montant de 300 € lors d'un événement de remise des prix organisé à l'issue de la compétition.

Afin de préparer au mieux ces épreuves, les partenaires prévoient de sensibiliser les experts, jurés et compétiteurs à la prise en compte de la santé et à la sécurité des participants, en amont de la compétition, à l'occasion des différents séminaires et réunions de préparation. Ils apporteront également leurs conseils aux organisateurs afin de respecter au mieux les règles et les bonnes pratiques en santé et sécurité dans la mise en place des plateaux techniques et dans le choix des équipements techniques.

De plus, l'OPPBT réalisera, en co-construction avec l'Assurance Maladie – Risques professionnels un produit digital afin de sensibiliser les compétiteurs aux thématiques de prévention sur lesquelles ils seront évalués lors de la compétition. En parallèle, l'Assurance Maladie – Risques professionnels,

en appui de l'OPPBTB, réalisera une vidéo de sensibilisation aux risques dans tous les métiers en compétition, dans le cadre spécifique des épreuves.

### Des actions spécifiquement destinées aux jeunes

Par ailleurs, l'Assurance Maladie – Risques professionnels et l'OPPBTB réaliseront des animations complémentaires à destination des visiteurs, principalement des lycéens et des collégiens, animations telles que :

- La mise en place d'un jeu concours avec des lots à gagner sur une thématique liée à la prévention des risques ;
- La diffusion de vidéos sur leur stand sur des sujets liés à la prévention des risques ;
- La mise à disposition de documentations et applicatifs pour smartphones sur la thématique des risques spécifiques liés aux métiers en compétition ;
- La distribution de goodies, en accord avec la démarche environnementale définie par WorldSkills France et la Région Sud-Est ;
- Une permanence lors de la compétition pour informer le public.

#### À propos de l'Assurance Maladie – Risques professionnels

L'Assurance Maladie - Risques professionnels est la branche de la Sécurité sociale en charge des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP). Avec son réseau de caisses implantées sur tout le territoire (CPAM, Carsat, Cramif et CGSS), elle exerce trois missions interdépendantes : elle indemnise et accompagne toutes les victimes de maladies et d'accidents liés au travail, fixe les taux de cotisations des entreprises et œuvre sur le terrain pour prévenir les risques professionnels. Elle prend également à son compte les actions de prévention des travailleurs indépendants et gère le Compte professionnel de prévention.

L'Assurance Maladie - Risques professionnels s'appuie sur l'expertise de deux acteurs qu'elle finance :

- L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), qui développe les connaissances scientifiques et techniques sur les risques liés au travail et les outils de prévention ;
- Eurogip, qui représente la branche en Europe et à l'international.

Contact presse : Delphine Sens : [delphine.sens@assurance-maladie.fr](mailto:delphine.sens@assurance-maladie.fr)

#### À propos de WorldSkills France

Nous organisons des compétitions de métiers, gratuites et ouvertes à tous, afin de donner l'envie et la fierté métier à chacun. Ouvertes aux jeunes de moins de 23 ans et aux personnes en situation de handicap dans près de 70 métiers, ces compétitions montrent que nous avons tous une part de champion en nous. Après une étape régionale, les champions de toute la France se mesurent lors de la Compétition nationale. Les meilleurs pourront intégrer l'Équipe de France qui ira se mesurer à ses homologues du monde entier lors des compétitions internationales. Plus d'informations sur [www.worldskills-france.org](http://www.worldskills-france.org)

#### À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composée de près de 400 collaborateurs répartis dans 13 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Retrouvez l'OPPBTB sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).

